

RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU
DES MINISTRES

31 mai - 1 juin 1989

COMMUNIQUE

Construire sur les acquis des années 80

4. viii Amélioreront la protection et la gestion de l'environnement, en particulier par une meilleure intégration des processus de décision en matière d'économie et d'environnement, afin d'assurer un développement durable pour les générations présentes et future.